

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 18 DÉCEMBRE

A LA CHAMBRE

ELECTION LÉGISLATIVE

Tandis que la majorité républicaine continue à égrener son chapelet d'invalidations, M. Constans a fait approuver au conseil des ministres la convocation des électeurs de six circonscriptions législatives dont les députés ont été invalidés. Cette première tournée comprend les circonscriptions de Poitiers, Rochechouart, Saint-Etienne, Montauban, Bergerac, Lorient, qui avaient donné la majorité à MM. Dupuytrém, Léouzon-Leduc, Neyraud, Arnault, Thirion-Montauban et comte Dillon, invalidés. Ces élections auront lieu le 12 janvier.

IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES

On se demande souvent comment industriels, commerçants, agriculteurs et tous contribuables gémissent sous le poids écrasant des impôts. L'impôt budgétaire, si élevé qu'il soit, autoriserait-il des plaintes, des récriminations universelles ? Hélas ! c'est que la plupart du temps on ne fait point entrer en ligne de comptes les charges communales et départementales. Elles deviennent de plus en plus écrasantes. Ainsi, rien que dans la séance de ce jour, on a autorisé au Palais-Bourbon dix-sept départements ou communes à s'imposer extraordinairement. Et croit-on que ces dix-sept projets de loi aient été discutés sérieusement ?

Le président Floquet s'est contenté d'en donner lecture au milieu du bruit des conversations générales, en ajoutant après chaque projet la formule sacramentelle : « Pas d'opposition ? » — une, deux, trois secondes de suspension — « Le projet est adopté ! »

Et voilà comment les contribuables de dix-sept départements ou communes se sont réveillés ce matin avec une imposition extraordinaire de quelques millions !

L'AMNISTIE

Un projet d'amnistie pour tous délits politiques, électoraux et de presse a été déposé, au début de la séance par MM. E. Roche et Granger. Celui-ci a demandé l'urgence. Mais aucun membre du gouvernement n'étant présent, la Chambre a ajourné toute résolution sur ce projet.

L'ÉLECTION DE NEULLY

Les débats sur l'élection de M. Laur eussent, comme les précédents, laissé la majorité froide, indifférente, sa résolution d'invalider ayant été bien arrêtée.

Mais M. Hubbard ayant voulu glorifier le patriotisme de « son ami » Antoine, le concurrent malheureux de M. Laur, a fait appel aux passions de la majorité. Les débats ont été déplacés, et nous avons assisté à une discussion des plus violentes — nous ajouterons des plus regrettables — sur le patriotisme, le vrai, l'unique. Pen s'en est fallu que sous un sentiment de colère la majorité n'invalidât M. Laur. Elle criait à M. Hubbard : « Assez ! assez ! aux voix ! aux voix ! »

M. Gabriel, député de Meurthe-et-Moselle, a jeté une douche d'eau froide sur l'indignation et la colère « patriotiques » de la majorité et de son orateur. Il a expliqué comment on en-

tendait le patriotisme à la frontière et comment on comprenait celui de M. Antoine. Ceux qui ont passionné ces débats ont commis une lourde faute, d'autant plus inutile que M. Laur était déjà sacrifié.

AU LUXEMBOURG

Interpellation de M. de l'Angle-Baumanoir sur les suppressions de traitements à 273 prêtres. La question de droit a été soutenue par MM. Buffet et Chesnelong. Le Sénat a été invité à voter un ordre du jour rappelant au garde des sceaux que tous les Français sont égaux devant la loi. La majorité républicaine ne pouvait que le repousser.

INFORMATIONS

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE

La législation en vigueur sur la Caisse d'épargne postale prescrit l'envoi au ministre compétent de toute demande de remboursement. Mais, en raison de l'obligation imposée aux déposants d'adresser à l'administration centrale de la Caisse nationale d'épargne à Paris leur demande de retrait de fonds, les remboursements effectués par les bureaux de poste subissent parfois des retards qu'il importe de prévenir.

Aussi le ministre du commerce a-t-il décidé, pour abrégier les délais, que les demandes de remboursement pourraient désormais être transmises par les déposants au directeur des postes du département qu'ils habitent, lequel serait chargé de tenir les comptes courants et autoriser les remboursements par délégation du directeur de la Caisse nationale d'épargne.

Un décret autorise, en conséquence, le ministre du commerce et de l'industrie à faire tenir, dans les départements qu'il désignera pour être érigés en succursales de la Caisse nationale d'épargne, les comptes courants des déposants de cette Caisse.

A Bordeaux, on parle de M^r Bourret, évêque de Rodez, pour recueillir la succession de S. Em. le cardinal Guibert.

M^r Bourret est né le 9 décembre 1827, à Labre, près Saint-Etienne de Lugdarès (Ardèche). Il a été nommé évêque de Rodez par décret du 19 juillet 1871, préconisé le 27 octobre et sacré le 30 novembre de la même année.

Ancien professeur à la Sorbonne, M^r Bourret est un des prélats les plus distingués de France.

M. Cornélis de Witt, ancien député du Calvados, ancien sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, est mort dimanche.

M. Cornélis de Witt était atteint, depuis plusieurs mois, d'une maladie cruelle qui le tenait éloigné de ses amis et qui l'avait frappé contre toute attente, car il avait conservé jusqu'à ces derniers temps toutes les apparences de la santé et presque de la jeunesse. Le mal qui l'avait brusquement frappé ne l'a emporté finalement qu'au prix des plus grandes souffrances, courageusement supportées.

M. Cornélis de Witt n'était âgé que de soixante et un ans.

Il avait épousé la fille de M. Guizot.

MANIFESTE DU GÉNÉRAL BOULANGER

Voici le manifeste que le général Boulanger adresse aux électeurs de Clignancourt :

« Chers citoyens et électeurs,
» La majorité parlementaire, au mépris de l'arithmétique et de la légalité, vient de valider l'élection d'un candidat qui ne représente qu'une minorité, mais qui est le candidat officiel et le représentant du parlementarisme.

» En inscrivant mon nom sur vos bulletins, vous aviez entendu protester contre l'iniquité de la condamnation prononcée par le Sénat, transformé en un tribunal politique d'exception, pour me punir du crime d'avoir été élu à Paris, le 27 janvier, par plus de deux cent quarante mille suffrages.

» Vous aviez voulu, en même temps, affirmer votre volonté de réformer le régime parlementaire et ses abus, et d'accomplir une reconstitution nationale, démocratique et sociale, dont je suis le représentant et le soldat.

» Ni votre protestation ni votre vœu n'ont été écoutés. La souveraineté du suffrage universel est reniée et outragée. Elle a cessé d'exister, aussi bien en principe qu'en fait, après l'acte effronté par lequel la majorité parlementaire a validé l'élection d'un candidat qui ne devait pas même être proclamé élu.

» En portant cette atteinte à la souveraineté populaire, les parlementaires ont eux-mêmes renié leur propre légitimité. Ils ne représentent plus que leur bon plaisir, et non la volonté nationale.

» Je ne puis, aujourd'hui, que protester devant vous et en votre nom contre cette violation flagrante du principe républicain. Mais le jour viendra où vous voudrez, en mettant fin au parlementarisme qui affaiblit et ruine la France et en constituant une République vraiment démocratique, rendre au peuple ses droits souverains.

» Vous pouvez compter sur moi pour ce jour-là, comme je compte sur vous.

» Général BOULANGER. »

LA FRANCE EN AFRIQUE

STANLEY

M. Burdo, né à Liège, d'un père français, a opté pour la France ; il s'est fait connaître par plusieurs explorations en Afrique.

Voici quelques passages d'un entretien que le *Matin* a eu avec lui :

Dès les premiers mots de la conversation, le courageux explorateur fait remarquer que plusieurs Français ont déjà suivi la route de l'Afrique centrale. — Il cite, notamment, M. l'abbé Debaize, mort sur les bords du lac Tanganika ; M. Revoil, qui a parcouru le même chemin, et enfin M. Giraud, qui a fait, au sud de cette route, son remarquable voyage que tout le monde connaît.

— Franchement, quelle est votre opinion sur le voyage de Stanley ?

Après un moment de réflexion, souriant, notre interlocuteur répond :

— C'est une entreprise extraordinaire... comme tout ce qu'a fait Stanley.

— Mais, comme résultats ?

— Oh ! comme résultats, Stanley a découvert que le lac Victoria mesure 1,900 milles carrés de plus que ne l'avait dit Speke....

Et comme nous pressions M. Burdo de faire une critique plus complète du voyage de Stanley, il nous répondit :

— Je vous en prie, n'insistez pas, Stanley est l'homme qui a dit à Manchester :

« La France, voilà l'ennemi ! »

C'est, au surplus, l'homme qui a raillé les vêtements déchirés et les pieds nus de M. de Brazza. C'est l'homme qui, hier encore, avant d'atteindre la côte, se félicitait de trouver un Allemand dans le premier blanc qu'il rencontrait. Stanley, je vous le déclare très nettement, m'apparaît comme un méchant homme, un ennemi pour nous. Dans ces conditions, je vous en prie encore une fois, ne me demandez pas de le juger.

Certes, son ingénue tapageuse, sa manière de délivrer les gens malgré eux sont les causes de la perte du Soudan pour la civilisation... Mais attendons les événements, ils ne tarderont pas à démontrer que je ne suis pas de parti-pris en parlant ainsi.

L'explorateur s'était levé et feuilletait des cartes sur lesquelles il nous montrait les routes suivies par ses prédécesseurs, par lui et par Stanley. Nous l'entretenons alors des efforts de la France en Afrique.

— Ah ! oui, nous dit-il, l'étranger avait un vieux cliché à notre endroit et qu'il nous... sert avec le plus grand plaisir : « Le Français, dit-il, ne sait pas coloniser ! »

Eh ! bien, aujourd'hui, quel est le drapeau qui flotte sur les plus vastes et les plus nombreux territoires africains ? Nous avons l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal ; nous avons le Congo. Et toutes ces possessions, conquises par un labeur continu, sont aujourd'hui stables, pacifiées, pendant que l'Angleterre se débat sur le Nil, sous les étreintes du Mahdi, que l'Italie s'épuise en Abyssinie et que l'Allemagne se fait culbuter de l'Onsagara par une poignée de nègres !

— A quoi attribuez-vous la bonne situation de la France en Afrique ?

— Aux hommes qui ont édifié l'œuvre : aux Chanzy, aux Faidherbe, à ces grands cœurs, à la fois soldats intrépides et administrateurs éclairés.

Notre forte situation au nord de l'Afrique étend son influence beaucoup plus loin qu'on ne l'imagine. Nous sommes la seule nation européenne — je ne dirai pas que le musulman aime, — mais qu'il accepte, ce qui est déjà énorme, et l'effet de cette neutralité bienveillante se fait sentir au loin dans l'intérieur.

— Nos voyageurs font donc d'excellente besogne là-bas ?

— Oui, et à tout les points de vue. Voyez Binger, ce brave soldat doublé d'un savant ! il vient de doter son pays d'un territoire immense, superbe et riche, et cela sans bruit, sans un coup de feu.

Nous demandons à notre interlocuteur ce qu'il fait penser de la situation des Allemands

sur la côte orientale de l'Afrique et du rôle colonisateur qu'ils y jouent.

M. Burdo nous répond :

— Leur arrivée dans ces régions est tout ce qu'il y a de plus désastreux pour la civilisation.

Stanley disait ces jours-ci :

« Le manteau de Livingstone m'est tombé sur les épaules ! »

Nous, nous pouvons dire avec raison :

« Un rideau de fer est tombé entre l'Europe civilisée et le théâtre des grandes œuvres de Livingstone ; c'est un mal d'un quart de siècle ; c'est la perte des efforts de toutes nos expéditions vers les grands Lacs. »

Les Allemands ! Ah ! si Livingstone vivait encore, il les eût maudits !

ÉTRANGER

ITALIE. — Dimanche, le roi d'Italie, entouré des ministres, de sa maison civile et de sa maison militaire, a reçu les présidents et les délégations du Sénat et de la Chambre, qui lui ont présenté l'adresse en réponse au discours du trône.

Le roi a exprimé sa satisfaction de l'accord qui existait entre le Parlement et le gouvernement pour l'accomplissement de réformes que la paix assurée en Europe rendait possibles.

RUSSIE. — On mande de Saint-Petersbourg aux journaux allemands que la police vient d'arrêter deux officiers supérieurs accusés d'entretenir des relations avec une société secrète russe dont le siège est à Constantinople.

PORTUGAL. — Le *Diario do Governo*, journal officiel du gouvernement portugais, vient de publier le décret royal fixant la date du couronnement du nouveau roi, Carlos I^{er}, au 28 décembre.

L'ANGLETERRE ET LE PORTUGAL

Les relations entre l'Angleterre et le Portugal sont en ce moment assez tendues en raison d'un incident d'un caractère singulier sur lequel, d'ailleurs, la lumière n'est point complètement faite.

Il y a quelques jours, on apprit avec surprise que le major Serpa-Pinto avait, à la tête d'une troupe armée, attaqué les Makolos, population en faveur de laquelle le gouvernement anglais affecte d'éprouver de la sollicitude. Le fait se complique encore par cette circonstance que le major Serpa-Pinto, avant de s'enfoncer dans l'intérieur du pays, avait, dit-on, donné au consul anglais, à Quinimane, des assurances formelles de ses intentions pacifiques.

Il convient de rappeler que la région située entre la rive nord du Zambèze et le lac Nyassa,

région que revendique la nouvelle Compagnie du Sud africain en vertu des soi-disant découvertes de Livingstone et des traités récemment conclus avec les chefs indigènes dont font partie les Makolos, a été revendiquée de tout temps par le Portugal, dont les explorateurs l'ont parcourue et fait connaître il y a déjà plus de deux siècles.

UN MANIFESTE AU PEUPLE BRÉSILIEN

On mande de Lisbonne que S. M. dom Pedro a eu un long entretien avec ses anciens ministres, arrivés du Brésil, le vicomte de Ouro-Preto, le baron do Loretto et M. Candido d'Oliveira. Le vicomte de Ouro-Preto a donné connaissance du manifeste au peuple brésilien, qu'il a rédigé comme chef du dernier conseil des ministres.

Son exposé a reçu l'approbation de ses interlocuteurs.

L'exposé que le vicomte de Ouro-Preto va adresser au public, prend les événements du Brésil à la veille de la révolution. La partie la plus détaillée de cet exposé est celle qui concerne les soupçons que le gouvernement avait de la révolution, les précautions qu'il avait prises. Il démontre ensuite l'impossibilité d'étouffer le mouvement et explique que le gouvernement, outre qu'il ne comptait pas sur les officiers et sur les soldats, a été trahi par tous les chefs de l'armée et de la marine, y compris le ministre de la guerre, le vicomte de Maracaju.

M. de Ouro-Preto va jusqu'à accuser M. de Maracaju de l'avoir conduit à l'endroit où il a été arrêté.

Il ajoute que le peloton d'exécution était rangé pour le fusiller et qu'il n'a dû la vie qu'à des amis dévoués qui sont intervenus.

Le manifeste se termine par un appel à la volonté du peuple dans les élections d'une Constituante, et M. de Ouro-Preto conseille à ses amis de ne pas abandonner la lutte, attendu que ses parents et lui se porteront candidats à la députation.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 décembre 1889.

Le marché est plus mou ; quelques réalisations pèsent sur le 3 0/0 qui revient à 87.62 ; le 4 1/2 0/0 se tient à 105.62.

Le Crédit Foncier reste immuable à 4,340. Les obligations foncières et communales restent à leurs plus hauts cours.

La Banque de Paris et des Pays-Bas fait 807.50. Les actions de la Banque Nationale du Brésil sont à 653. L'évolution gouvernementale ne peut porter aucune atteinte aux droits des créanciers.

La Société Générale vaut 458.75. La Banque d'Escompte a de bonnes tendances à 525. Le Crédit Lyonnais a varié de 691.25 à 693.75.

La Société du Jardin d'Acclimatation procède à une émission de 10,000 obligations de 500 francs 4 0/0 offertes à 390. On aurait

compris que la Société fit appel aux capitaux pour se préparer à l'Exposition, car on pouvait espérer, avec les bénéfices réalisés pendant cette période, amortir en partie l'emprunt. Mais au contraire, on a attendu la clôture de l'Exposition pour s'adresser au public et demander près de 4 millions pour transformer les jardins, rendez-vous des familles, en succursales de l'Eden ou des Folies-Bergère. Le Jardin d'Acclimatation n'a jamais rien distribué à ses actionnaires ; le même sort paraît réservé aux capitalistes qui auront l'imprudence de souscrire aux obligations qui font l'objet de la présente émission.

L'obligation des Chemins Economiques est à 383.50.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — M. Hue, séquestre de la compagnie de Panama, n'acceptant pas de rembourser par correspondance les versements effectués sur les obligations Panama à lots non libérées, la Banque de l'Ouest informe qu'elle se charge de remplir toutes les formalités. On peut donc lui adresser les titres, 14, place du Havre, à Paris.

NOUVELLES MILITAIRES

LE GÉNÉRAL HANRION

Rennes, 17 décembre.

Le général Hanrion a quitté Rennes aujourd'hui, au milieu d'une grande manifestation sympathique.

La gare était envahie par la foule.

Toutes les autorités civiles et militaires, la municipalité et les notabilités de la ville étaient présentes.

L'INFLUENZA

L'« influenza » est stationnaire à l'École polytechnique, mais à Saint-Cyr les cas sont toujours nombreux.

80 élèves ont été amenés hier à l'hôpital de Versailles.

LA FLOTTE

Le contre-amiral Miot est nommé major général de la flotte de Lorient.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

BAL DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

La Société l'Union Saumuroise donnera, le dimanche 12 janvier 1890, au Foyer du Théâtre, un GRAND BAL par souscription, sur invitations spéciales.

Le prix d'entrée et les autres renseignements seront indiqués dans notre prochain numéro.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Voici les résultats définitifs du second tour de scrutin du dimanche 15 décembre :

Inscrits, 4,373 ; votants, 590 environ.

Comme juge titulaire, M. Chabrun a obtenu 563 voix.

Comme suppléants, M. Cahen a obtenu 557 voix, et M. Cointreau 549.

A l'occasion de ces élections, le *Journal de Maine-et-Loire* fait les réflexions suivantes :

« Sous l'empire de l'ancienne loi qui régissait les élections aux tribunaux de commerce, le chiffre des inscrits était fort restreint et, d'ailleurs, l'on votait peu.

» Par une autre loi, la République augmenta considérablement le collège électoral consulaire, prétendant amener ainsi beaucoup plus de monde aux urnes. Sans attendre le résultat, le *Patriote* se mit à célébrer ce nouveau mode de suffrage quasi-universel qui devait mettre un terme à l'indifférence des intéressés. Eh bien, ce joli résultat, nous le voyons aujourd'hui. Chaque année, à mesure que le nombre des inscrits augmente, le chiffre des votants diminue.

» MM. Chabrun, Cahen et Cointreau qui, le 1^{er} décembre, n'avaient pas assez de 4,090, 4,087, 1,074 suffrages pour reprendre l'hermine, s'estiment heureux aujourd'hui de retourner à leurs sièges avec 563, 557 et 549 voix.

» Ils perdent ainsi environ 530 suffrages d'un scrutin à l'autre et n'ont plus que le huitième des inscrits.

» *Patere legem quam fecisti.* »

Il en eût été certainement de même à Saumur, si la présence de deux listes n'avait donné plus d'intérêt à cette élection en stimulant le zèle des commerçants qui se sont présentés aux urnes plus nombreux que d'habitude.

L'ÉLECTION DE LONGUÉ

Avant de se prononcer sur le résultat définitif, la commission de recensement des votes aura à examiner de près les bulletins divers, susceptibles d'entrer dans le compte de la majorité.

M. Verneau, républicain, qu'il s'agissait de remplacer, avait été élu le 28 juillet dernier, sans concurrent, par 2,444 voix.

Au scrutin du 6 octobre, M. Benoist obtenait encore dans ce canton 1,856 suffrages contre 4,575 donnés au général Lacretelle.

Comme on le voit, la République ne progresse pas dans le canton de Longué.

D'après le *Ralliement* d'hier soir, voici les résultats complets de l'élection :

Elect-urs inscrits,	4.229
Votants,	2.967
Bulletins nuls,	9
Reste pour les suffrages exprimés,	2.958
Majorité absolue,	1.480
M. Guérin, républicain,	1.484 élu
M. le marquis de Maillé,	1.466

31 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

Soudain Germaine fondit en larmes. Mais bientôt ses larmes se séchèrent ; son visage prit une expression angélique, résignée, et, me montrant la basilique de Notre-Dame :

— Regarde, me dit-elle.

Sur le ciel enflammé se découpaient les tours jumelles. Elles planaient sur la foule mouvante. Le flot humain venait, bruyant, se heurter à leurs pieds, et tous ceux qui se détachaient de cette onde multiple, tous ceux qui entraient dans le parvis de Notre-Dame, les yeux humides et l'âme oppressée, reparaissent bientôt calmes et rassérénés.

Et Germaine me serrant la main :

— C'est fini de pleurer, me dit-elle. Voilà où, moi aussi, j'irai me consoler.

Alors, avec un sourire, elle se tourna vers sa mère.

Suzel rangeait l'atelier avec ce soin que met-tent à duveter leur nid les oiseaux du ciel.

Elle puisait dans tous les objets venus, par mon ordre, de la villa des Myrtes.

Ici, elle accrochait un cadre ; plus loin, elle relevait une tenture, ou garnissait la fenêtre de rideaux de Smyrne, n'oubliant de placer en vue aucun des souvenirs d'Algérie ; ce qui, en un mot, rappellerait à Germaine l'heureux passé. Puis, lorsqu'elle croyait avoir réussi, elle attachait sur sa fille un regard plein d'interrogation.

Toute Suzel était dans ce regard : affection sans bornes, existence toujours prête à s'im-moler au bonheur de son enfant.

— Ma Germaine, balbutiait-elle timidement, connaîtras-tu, près de moi, quelques bons jours ?

Et Germaine, avec un abandon de tendresse toute filiale :

— Peux-tu en douter, ma mère, ma bonne mère ?

Elle disait vrai.

Au bout de quelques mois, elle était accoutumée aux sévérités de sa nouvelle vie. Et, maintenant, elle aime son modeste logis, cette calme retraite où elle jouit en paix de ses longs jours de silence et de travail si conformes à ses goûts. Dans cette existence mûrit son

talent. Pour elle, la solitude et la douleur sont vraiment de grands maîtres.

Elle vit bien isolée, ma pauvre Germaine, reprit encore miss Mac-Bayle, d'une voix de plus en plus attendrie, elle est toujours charmante, mais sa pauvreté éloigne les amis des heureux jours. On ne la connaît plus dans son ancien monde, car Germaine est trop fière pour rappeler, soit par une lettre soit par une visite, celles qui l'ont délaissée. Elle se contente de remuer mélancoliquement la tête, en murmurant sans la moindre amertume :

— Mon Dieu ! quelle est donc la valeur des amitiés mondaines ?... Pourquoi les regretterais-je ?... Mieux valent mes rêves de peintre et ma petite Thébaidé. J'y vis bien solitaire, c'est vrai ; mais je vis libre et maîtresse de moi-même ; je vis sans faux sourires, pouvant pleurer quand je suis triste... et je suis triste si souvent !...

Et moi, quand elle me parlait ainsi, je me jetais à son cou.

— Mais, moi, je t'affectionne beaucoup, Germaine.

— Oui, toi et ma mère... Puis-je me plaindre d'une part si belle ?

— Oui, je t'affectionne tendrement, s'écria

Margaret d'une voix ardente. Plus on la dé-laisse et plus je sens mon amitié grandir. Et Suzel ? De quels soins elle entoure sa fille ! Comme elle s'efforce, par mille attentions délicates, par la manière gracieuse dont elle orne le petit logis, d'y rappeler un peu le confort d'autrefois ! Plus elle travaille et plus elle bénit son labeur. Que lui faut-il pour être pleinement heureuse ? un sourire de son enfant.

Ici Margaret se leva. La baleinière l'attendait sur le rivage. Et miss Mac-Bayle regagna le *White-Swan*, tandis que Marc et Gaston revenaient au Roscoat. Ils demeurèrent silencieux. L'un songeait à Margaret et l'autre à Germaine.

Tous deux marchaient à grands pas sans s'occuper en rien de la beauté du paysage, de ses falaises où les boutons d'or et les bruyères roses tranchaient sur le vert foncé de l'herbe. Ils avaient dans l'esprit un rêve plus séduisant encore que toute la poésie de cette terre bre-tonne. Ce rêve... c'était l'éveil de leur premier amour. Et, dans les sourires du ciel, dans les parfums des falaises, il y avait comme une invitation à la continuation du songe.

Le premier, Marc rompit le silence. L'ex-

LES RÉSERVISTES EN 1890

L'Echo de Paris dit que le ministre de la guerre a décidé que les réservistes de la classe 1881 seront seuls convoqués en 1890.

L'appel des réservistes de l'infanterie aura lieu pour les manœuvres du 25 août.

L'appel des réservistes de la cavalerie en deux séries: du 17 mars au 13 avril et du 14 avril au 11 mai.

Les hommes à la disposition de la classe 1886 accompliront leur période d'instruction en sept semaines encore à fixer.

Une même période sera imposée aux soutiens de famille de la classe 1887 du 8 avril au 26 mai.

Il n'y aura pas de convocation de l'armée territoriale en 1890.

Les crédits disponibles seront reportés à l'instruction des non exercés.

ANGERS. — L'« INFLUENZA » A L'ÉCOLE NORMALE. — L'autre jour, dit le Patriote, nous avons constaté l'apparition de l'« influenza » dans notre ville.

En ce moment, cette épidémie sévit à l'École normale.

Sur 48 élèves que compte cet établissement, une quinzaine sont grippés ou, pour parler le langage du jour, « influenzés ».

LE CRIME DE LIMERAY

Le Parquet, dans la soirée de lundi, a fait subir nombre d'interrogatoires, au cours desquels rien d'important n'aurait été découvert.

Un maître d'hôtel de Pocé, M. Boileau, a déclaré cependant à l'instruction avoir mis à la porte de sa maison, à sept heures du matin, deux individus ivres, assez mal famés, dont la présence en cet état lui paraissait inexplicable.

L'un d'eux, arrêté dans la journée, a comparu devant les magistrats dans un état complet d'ivresse et s'est contredit plusieurs fois dans ses réponses.

Nous ne prétendons pas attacher une plus grande importance à ce détail qu'il n'est nécessaire, car il est bien difficile d'exiger d'un homme ivre une logique dans les idées et les expressions.

Jusqu'à présent, malgré quelques soupçons, aucun indice certain n'a été relevé contre le coupable. La justice poursuit son enquête.

ÉVASION. — Un prisonnier inculpé de vols commis dans plusieurs villes de Bretagne et qui avait été arrêté à Saint-Brieuc, vient de s'évader de la prison de Pontivy à l'aide de draps. Il a pénétré dans le greffe du tribunal, puis dans le cabinet du juge d'instruction où, après avoir changé de vêtements, il s'est enfui emportant son dossier.

pression ordinairement grave et même un peu austère de sa physionomie s'était amollie, ses yeux avaient des lueurs d'attendrissement.

— Eh bien, dit-il enfin, que penses-tu de cette touchante histoire, et de celle qui l'a contée ?

Gaston fit un brusque mouvement, son regard étincela, et d'une voix ardente :

— Je pense, dit-il, que jamais je n'ai plus aimé Germaine.

Le Roscoat se dressait devant les deux amis, avec ses tourelles et ses toitures ardoisées, où déjà les embruns de la mer mettaient une végétation de mousses et de lichens, et lentement, à l'horizon, sur les arbres grêles le soleil déclinait.

De plus en plus Marc songeait à miss Mac-Bayle ; de plus en plus il ressentait le charme de cette jeune fille, toute charmante, tout illuminée par un esprit enjoué et prime-sautier... Mais qu'elle devenait grave lorsque, dans son cœur, vibraient les cordes de l'amitié ! Et, dans son souvenir, le jeune médecin admirait encore la mobilité de cette spirituelle physionomie, la flamme vive et pure de ce regard enthousiaste, et, ne pouvant maîtriser l'élan de sa jeune sympathie :

QUESTION VITICOLE

Monsieur le Directeur de l'Echo Saumurois.

Les articles insérés les 24 et 27 novembre dernier m'ayant parus suffisamment étendus, j'avais passé l'ébourgeonnement sous silence, me proposant d'en parler à l'époque où se fait cet important et délicat travail, après la ployure; mais, puisque vous préférez qu'il en soit question de suite, je vais exposer comment je comprends et fais exécuter cette façon; je vous prie toutefois de me permettre de compléter auparavant ce qui concerne la plantation en vides de trois ans, dont je n'ai parlé que très sommairement le 24 novembre à la fin du paragraphe arceau, dans le but de ne pas être trop long, et je reprends, comme s'il n'y avait pas eu d'interruption, après les mots: Puis je comble le fossé.

La première année, je laisse subsister tous les brins du plant, sans exception, tels qu'ils sont au sortir de la pépinière, afin de ne point intéresser les racines qui vont alors prendre connaissance de leur nouveau sol et se préparer à remplir leur mission de nourricières.

La deuxième année, la reprise étant faite, je choisis les deux sarments les mieux placés dans le rang qui devront concourir à la formation du jeune cep et je supprime les autres; pendant ces deux années, le pied prend de la force.

La troisième année, je taille, sur bois de deux ans, deux pousses que je laisse à trois ou quatre yeux, selon leur force; elles donneront un peu de fruit.

La quatrième année, je me trouve en présence d'un jeune cep vigoureux et bien constitué que je taille alors à vinée et poussier: ma vigne est formée et j'ai gagné du temps, car j'ai ménagé le sujet.

ÉBOURGEONNEMENT

Après la ployure des vinées, vient l'ébourgeonnement, vulgairement appelé ébourgeonnure; cette façon, des plus importantes, mérite une attention sérieuse.

L'ébourgeonnure est pour ainsi dire une seconde taille qui prépare celle de l'hiver prochain; aussi, je ne la confie qu'à des vignerons connaissant la taille.

En effet, au cours de ce travail, il faut prévoir le bois sur lequel on établira la prochaine taille d'hiver; il faut déjà choisir la future vinée, comme le poussier; je crois donc qu'il est imprudent de confier une façon de cette importance à des personnes qui, en raison de leur inexpérience, pourraient compromettre la récolte prochaine et même la suivante.

Il existe un danger que je signale, c'est que si les bourgeons résistent à la main et ne se détachent pas, il ne faut jamais tirer dessus, mais les couper ras avec un sécateur ou bien

— Gaston, s'écria-t-il, mon cher Gaston, as-tu bien remarqué avec quelle chaleur miss Mac-Bayle nous parlait de M^{lle} Germaine ? Comme elle s'oubliait pour faire l'éloge de son amie ? Reconnais-tu en cette généreuse jeune fille l'étourdie et fantasque Écossaise de l'autre soir ? Quelle transformation ! Sous une apparence un peu folle, que de profondeur dans sa pensée !... Oh ! que ton aïeule a bien jugé miss Mac-Bayle !

Quand, après le repas, il fut rentré dans sa chambre, Marc s'assit près de la croisée ouverte. La tête entre les mains, il essayait de réfléchir et de coordonner ses idées. Il se sentait dans le cœur un trouble étrange, et, pour la première fois de sa vie, il se mit à regretter amèrement sa pauvreté. Qu'était-ce que la modeste fortune que lui laisserait un jour son oncle, le docteur Lauthier, comparée à la richesse de l'Écossaise ?

(A suivre.)

GRAND - THÉÂTRE D'ANGERS

Jeudi 19 décembre

FATINITZA, opéra-comique en 3 actes, de MM. F. Cavaliers, musique de F. Suppé.

un couteau; sans cela l'on déchire les deux enveloppes subéreuse et herbacée, le liber est mis à nu, un épanchement de sève a lieu et donne naissance à une callosité, dite gale; si la blessure a été faite sur la souche, le pied perdra de sa vigueur, sa vie sera mise en péril et partant la vendange en souffrira; si ce débourgeonnement a eu lieu sur une coursure de 3 à 4 ans, portant vinée ou poussier, la récolte de l'année et la vinée de l'an prochain seront gravement compromises; la coursure deviendra galeuse, déclinera très vite et c'est sur un nouveau bourgeon qu'il faudra rétablir la taille et reconstituer la charpente du cep; ce nouveau travail demandera trois ans, de telle sorte que l'ébourgeonnure, imprudemment faite ou mal comprise, cause aux propriétaires plus de pertes qu'ils ne le supposent lorsqu'ils en confient l'exécution à des mains inexpérimentées.

Je sais que dans les grands vignobles l'on est obligé de se presser pour arriver à faire les façons à temps, et que, manquant parfois du personnel nécessaire, on prend le premier venu; mais il serait possible de combler cette lacune en demandant aux instituteurs, destinés à enseigner dans les contrées vignobles, des connaissances viticoles raisonnées et pratiques qu'ils communiqueraient aux enfants de 12 ans, qui sont à leur dernière année d'école; ils formeraient ainsi de jeunes vignerons affranchis d'une routine déplorable, la mutilation de la vigne cesserait et je suis convaincu qu'elle serait reconnaissante aux propriétaires des bons soins qu'elle recevrait.

Lors des façons intéressantes et délicates de la taille, de la ployure et de l'ébourgeonnure, l'instituteur conduirait ses élèves à la vigne d'un propriétaire dont il aurait au préalable obtenu l'agrément, et là, sur le vif, il ferait la démonstration de la théorie qu'il a enseignée; la culture de la vigne progresserait, chaque commune devenant de cette manière une école d'application, laissant les traces les plus sérieuses et les plus utiles dans l'esprit des élèves.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

FERMÉ DES CHESNEAUX.

Ce qui explique leur succès!

Lièzey (Vosges), le 25 août 1889. — La personne qui vous a demandé une boîte de Pilules Suisses en a été très satisfaite; elle avait l'estomac embarrassé, sa digestion ne se faisait pas, la nourriture ne lui profitait pas, elle ne pouvait presque plus travailler; aujourd'hui, après avoir pris douze Pilules Suisses seulement, elle est complètement guérie; elle est heureuse d'avoir trouvé un remède si facile et si peu cher (1 fr. 50 la boîte de 50 pilules).

(Sig. lég.)

VICTOR BASTIEN.

Sirope de Regnaud, Pâte de Regnaud sédatifs des bronches.

Approbation de l'Académie de médecine de Paris, contre les enrhouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuses, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le fl. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies.

A NOS LECTEURS

La Librairie Nationale, 104, avenue Victor-Hugo, à Paris, vient de mettre en vente son ALMANACH FRANÇAIS POUR 1890.

Les noces d'argent de M^{sr} le Comte et de M^{me} la Comtesse de Paris; les élections générales; l'Exposition universelle; la publication des lettres du duc d'Orléans; la mort de S. M. le roi Dom Luis de Portugal et l'avènement de S. M. Dom Carlos I^{er}, gendre de M^{sr} le Comte de Paris, ont fourni matière à des récits et à des gravures du plus haut intérêt. Une piquante nouvelle, souvenir des grandes manœuvres, des revues comiques illustrées, des anecdotes et des mots des plus choisis complètent la partie littéraire de cet Almanach qui contient aussi tous les détails utiles à l'agriculture.

L'ALMANACH FRANÇAIS POUR 1890, de 80 pages in-8°, sous une couverture illustrée, est mis en vente au prix de:

Paris, le cent 40 fr. »

Franco rendu en gare, le cent. 42 fr. 50 contre mandat-poste adressé à la Librairie Nationale, 104, avenue Victor-Hugo, Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 14 Décembre:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: M. Daniel Vierge; M^{me} Nelly Melba; beaux-arts: Départ pour la pêche. — De Paris à Marseille par mer. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Les livres illustrés. — Rébus.

GRAVURES: Le portrait de M. Vierge, par M. Renouard. — Le théâtre illustré: Lucie de Lammermoor. — De Paris à Marseille par mer: voyage à bord du Duc de Bragance. — Le Viatique, à Madrid, dessin de M. Vierge. — Beaux-arts: Départ pour la pêche. — M. Champfleury. — Les livres illustrés: gravures extraites des Mémoires d'un Collégien russe et du Marchand d'Allumettes. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

MAGASIN PITTORESQUE

Rue de l'Abbé-Grégoire, 15, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.

Union postale 13 fr.

SOMMAIRE DU 15 DÉCEMBRE 1889

TEXTE. — Les rois mages, conte de Noël, M. Fernand Beissier. — Alcoolisme et consommation de l'alcool en France, M. Daniel Bellet. — Claux Sluter et la sculpture franco-flamande au quinzième siècle (suite), M. Eugène Müntz. — La parole aux sourds-muets, M. R. Dumont. — La carte du ciel, M. Félix Hémet. — La science au coin du feu (suite), M. R. Leblanc.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

MARCHÉ de Saumur du 14 Décembre 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	18 25	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	17 90	Veau	1 80
Méteil	14 25	Mouton	2 20
Seigle	10 25	Porc	1 60
Orge	8 75	Poulets la couple	4 --
Avoine	9 --	Dindonneaux	13 --
Sarrasin	--	Canards	5 --
Haricots blancs	18 --	Oies	11 --
Haricots rouges	16 --	Benre le kilog.	2 60
Fèves	--	Œufs la douzaine	1 35
Noix	12 --	Foin, la charretée de 780 kilog.	50 --
Châtaignes	15 --	Luzeerne	40 --
Sel les 100 kil.	15 --	Paille	35 --
Son	12 --	Huile de noix, 50 kil.	100 --
Pommes de terre, la barrique,	10 --	Chanvre 1 ^{re} qualité	42 --
Farine, la culasse de 157 kilog.	51 --	les 52 kilog.	500 42 --
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	--	id. 2 ^e	38 --
id. 2 ^e id. Of. 33.33	--	id. 3 ^e	32 --
id. 3 ^e id. Of. 31.88	--	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 --
		Charbon de terre	4 50

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Dr A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

Pâtés de foies gras truffés, de Strasbourg, depuis 1 fr. 75, 3 fr., 4 fr. 25, 5 fr. 50 et 7 fr. 25.

Pâtés de faisans, d'alouettes, perdreaux, grives, lièvres, bécasses, depuis 2 fr. 50.

Pâtés de foies gras, en croûte, de Strasbourg, sur commande, en 24 heures. Plum Cake, de la maison PECK FREAN, de Londres, 4 fr. 10 la pièce.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e BONIN, avoué à Angers, 16, rue du Commerce (place des Halles), et de M^e GRELAT, notaire à Angers, rue du Mail.

VENTE

Sur baisse de mise à prix
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
En un seul lot

D'UNE PRAIRIE

Dite les
Bas-Prés Démion
Située commune de Saint-Clément-des-Lévées,
D'une contenance de trois hectares vingt-huit ares cinquante-un centiares.

L'ADJUDICATION aura lieu le
DIMANCHE 29 DÉCEMBRE 1889, en
la Mairie de Saint-Clément-des-Lévées, à midi précis.

Sur la mise à prix abaissée de quinze mille neuf cent quarante francs à neuf mille francs, ci... 9,000 fr. Outre les frais et charges.

Pour les renseignements, s'adresser :

1° A M^e BONIN, avoué à Angers, rue du Commerce, 16, poursuivant la vente;

2° A M^e GRELAT, notaire à Angers, rue du Mail, 83, dépositaire du cahier des charges.

Pour insertion sommaire, (1014) Signé : BONIN.

Étude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1890

UNE MAISON

SERVANT D'AUBERGE
Située à Recouvrance, commune d'Allonnes,

Comprenant :

1° Un Corps de Bâtiment composé de quatre chambres, dont deux à feu et deux froides, greniers au-dessus, carrelés, cave voutée sous la maison, toits à porcs, cour et ouche derrière.

2° Et un autre Corps de Bâtiments, composé de quatre chambres, dont deux basses et deux hautes, cuisine, écurie, toits à porcs, cour, ouche, puits à eau, jardin et jeu de boules couvert en ardoises.

Le tout en un ensemble contenant environ 16 ares 50.

S'adresser, pour tous renseignements, soit à M. FOURNIER, aubergiste à Recouvrance, qui habite la maison, soit à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes, et, pour traiter, à M^{me} veuve GALLÉ-CHASLE, demeurant à Allonnes. (1027)

Vêtements complets sur mesure

FAURE

Marchand tailleur, 29, rue de la Tonnelle.

Draperies anglaises et françaises d'Elbeuf, vêtements velours, vêtements à façon, raccommodages en tous genres. Très bonnes conditions, bon marché. (976)

Étude de M^e CAILLEAU, notaire à Longué.

ADJUDICATION

A LA MAIRIE DE JUMELLES

Le Dimanche 22 décembre, à 2 heures après midi,

De la Coupe d'environ 30 hectares de taillis, en 12 lots, et de 270 Baliveaux, en 5 lots, sur la terre des Hayes, communes de Brion et Jumelles.

S'adresser, pour visiter, au Régisseur et aux Gardes. (1010)

A CÉDER DE SUITE

Bon Fonds de commerce

DE FERBLANTERIE

A Longué (Maine-et-Loire).

Clientèle excellente

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e CAILLEAU, notaire à Longué. (1014)

A CÉDER

Après fortune faite

UN

MAGASIN DE MEUBLES

Situé 28, rue du Portail-Louis.

S'y adresser pour les renseignements. (906)

A Louer présentement

MAGASIN

Rue d'Orléans, n° 30.

S'adresser à M. COLOMBEL, qui l'occupe. (986)

ASSOCIÉ

Un Industriel, possédant un capital de 50,000 francs, désire entrer, comme associé-travaillant, dans une fabrique de vins champanisés.

Réponse aux bureaux du journal, sous les lettres G. C. (1007)

DÉPOT de Pain

et Pâtes alimentaires au Gluten, à l'usage des Diabétiques, chez M. GUTH, boulanger, rue Saint-Nicolas. (941)

RHUMES, TOUX, BRONCHITES

Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

A. PRADEAU

Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelle.

Le vapeur de première classe
SAINT-JOSEPH,

partira de Nantes, vers le 15 janvier pour Dakar, Rufisque, Saint-Louis (Sénégal) et Bathurst (Gambie). Pour fret, passage et renseignements, s'adresser à M. René LE HOUELLEUR, courtier maritime à Nantes. (984)

CENDRE de CHAUX

A VENDRE à des conditions avantageuses

40 mètres cubes de CENDRE DE CHAUX pour les terres.

S'adresser à M. CRUCHET, aux Fours à chaux de Dampierre.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

HAMMAM

ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET

DIRECTEUR

17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 4 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc.

GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE

Salle de chaleur sèche, Fumigations,

SALON DE REPOS

Hydrothérapie très complète

PILULES BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosité, ballonnement du ventre et assouplissements après le repas, échauffements, constipation, algèurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les **PILULES BEECHAM** PURIFIENT le SANG et en RÉGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Bolens (Angleterre). Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES : Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées : 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS. Détail dans toutes les Pharmacies.

ETRENNES de 1890
ÉPICERIE PARISIENNE
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38
IMBERT ET FILS
Dragées depuis 0,80 c. le 1/2 kilo, assortiment recommandé à 1 fr. 80.
Dragées, pralines à la vanille, fondants, bonbons de chocolat; même assortiment en qualité supérieure à 2 fr. 50 le 1/2 kilo.
Cartonnages riches, vannerie fine, laques et porcelaines, provenant de notre choix fait à l'Exposition universelle de 1889.
CHOIX VARIÉ POUR NOËL
Crêches, Bûches, Sabots, Arbres et Jésus
Réveillon de 1889 : Pâtés de foies gras et de gibiers truffés, vins mousseux de Saumur, Champagnes, Punch Grassot.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR
PILLET-BERSOULLE, S'
Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.
Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.
Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

A SAINTE-GENEVIÈVE
Tapisseries Artistiques
M^{me} CAMILLE NOËL
10, rue du Marché-Noir, Saumur,
se charge de tous les Dessins et Travaux de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.
Grand choix de Travaux pour Etrennes.
Articles Spéciaux pour Pensionnats.
Vente et Location de Métiers.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 DÉCEMBRE

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	Obligations du Crédit Foncier	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0	87 55	1800 —	381 —	530 —
3 0/0 amortissable	92 65	Orléans	461 —	Compagnie parisienne du Gaz
4 1/2 1883	105 55	Ouest	461 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500.
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Compagnie parisienne du Gaz	462 50	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000.
Oblig. 1855-60 3 0/0	536 —	Transatlantique	457 —	— 6 0/0 2 ^e série
— 1865 4 0/0	530 —	Canal de Panama	393 75	— obligations à lots
— 1869 3 0/0	415 50	— Suez	455 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500.
— 1871 3 0/0	407 50	VALEURS ÉTRANGÈRES		FONDS ÉTRANGERS
— 1875 4 0/0	523 —	Autrichien 4 0/0 or	93 75	Emprunt russe 1862 5 0/0
— 1876 4 0/0	523 —	Dette d'Égypte 6 0/0	472 25	— 1889 4 0/0
— 1886 3 0/0	390 —	Extérieur 4 0/0	73 90	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série
Bons de liquidation	528 —	Hongrie 4 0/0 or	88 40	— 2 ^e
		Italie 5 0/0	95 65	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
		Portugal 4 1/2 1888	492 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500.
				490 —